



DOSSIER D'INFORMATION

Diplôme de Conseiller en Economie Sociale Familiale

Session 2018-2019

I. UNE FORMATION ORIENTEE VERS LA VIE QUOTIDIENNE

Le Conseiller en Economie Sociale Familiale est un travailleur social qui concourt à l'information et à la formation des individus et des groupes pour les aider à résoudre les problèmes de la vie quotidienne (habitat, alimentation, santé, budget, consommation, insertion sociale).

Ses champs d'action sont :

- Diagnostic et accompagnement social
- Budget familial, énergie
- Insertion socioprofessionnelle (RSA, accès à l'emploi, chantiers d'insertion...)
- Prévention des dettes, instruction des dossiers de surendettement
- Aide financière ou alimentaire
- Mesures de protection (tutelle ou curatelle)
- Médiation (relations familiales, professionnelles, ou autre)
- Soutien administratif, accès aux droits
- Aide à l'accès et au maintien dans le logement
- Actions de formation, mise en place d'ateliers
- Développement local
- Santé, vieillesse, dépendances, santé mentale
- Réinsertion (suivi socio-éducatif en vue de la sortie des personnes incarcérées)
- Expertise technique dans les domaines du logement, de l'équipement, et de la gestion des énergies
- Sensibilisations aux problématiques sociales (dans les écoles, dans des séminaires...)
- Gestion d'équipes et recrutement dans les services d'aide à domicile (poste de coordinateur)
- etc.

II. ACCES A LA FORMATION

Liste des diplômes ouvrant droits à la formation pour le DECESF :

- BTS Economie Sociale Familiale
- DUT Carrières Sociales
- DE Educateur Spécialisé
- DE Educateur de Jeunes Enfants
- DE Educateur Technique Spécialisé
- DE Assistant de Service Social

III. FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Notre pédagogie repose sur l'apport de connaissances par des enseignants complété par l'intervention de professionnels du social.

Les expériences de stage des étudiants sont un excellent support à l'application des informations théoriques. La mise en place de Groupes d'Analyse de Pratiques Professionnelles (GAPP) permet d'aborder avec les étudiants les difficultés vécues en stage et de proposer des pistes de réflexion pour retravailler les postures professionnelles.

La pédagogie active mise en œuvre demande une forte implication des étudiants. Elle leur permet d'acquérir les capacités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Conseiller(e).

IV. L'ENTREE EN FORMATION INITIALE

L'entrée en formation se fait sur étude de dossier.

Cette formation exclusivement sous statut scolaire, exclut donc toute personne ne pouvant bénéficier de ce statut (demandeur d'emploi en cours de droit, salarié en formation professionnelle....).

Le coût pédagogique de la formation est assuré conformément à la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, par le Conseil Régional de Lorraine.

Les candidats à la formation initiale suivent une formation complète.

15 étudiants intègrent cette formation au titre des places ouvertes par le Conseil Régional et la DRJSCS.

V. STAGES

2 périodes de stage, sur un ou deux sites qualifiants, pour 16 semaines de stage.

VI ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS AU DIPLOME

- 1 suivi en binôme lors d'ateliers mémoire et des journées de régulation de stage
- 1 formateur référent pour le stage
- 2 formateurs référents pour le suivi mémoire
- 1 formateur référent pour le suivi DPP (dossier de Pratiques Professionnelles)
- Des devoirs blancs de DC3 et DC4
- Simulation d'épreuves orales

VII. CONDITION D'ACCES AUX EPREUVES D'ADMISSION

- + Etre titulaire du BTS en Economie sociale familiale ou de l'un des diplômes d'Etat mentionnés ci-dessus (**paragraphe II Accès à la formation**).
- + Etre en 2^{me} année de BTS ESF (l'entrée en formation étant subordonnée à l'obtention du BTS ESF).

VIII. LES RESULTATS D'ADMISSION

Le groupe Scolaire Sainte-Anne publie, à la suite de la commission d'étude des dossiers, une première liste des 15 meilleurs candidats déclarés admis à la formation initiale, puis une seconde liste dite «liste complémentaire».

En cas de désistement d'un candidat sur la liste principale, le Groupe Scolaire Sainte-Anne fait appel dans l'ordre de classement, au candidat suivant sur la liste complémentaire.

Les candidats admis mais ne pouvant pas entrer en formation pour **cas de force majeure** (maternité, maladie...) l'année où ils ont passé l'épreuve d'admissibilité, peuvent solliciter par écrit, auprès du Directeur du Groupe Scolaire Sainte-Anne, le report de leur entrée en formation à l'année suivante.

Par contre un candidat ayant passé avec succès la sélection CESF et n'ayant pas obtenu le BTS l'année de son admission aux épreuves de sélection ne peut pas bénéficier de cette demande de report et doit repasser l'ensemble des épreuves de sélection pour une éventuelle entrée l'année suivante.

XI. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

A - Calendrier d'inscription

- Date limite de dépôt des dossiers : **11 mai 2018**
- Résultats d'admission : uniquement par courrier à partir **11 juin 2018**
- Confirmation d'inscription pour **le 21 juin 2018** accompagnée d'un chèque établi à l'ordre de l'OGEC d'un montant de 150 € correspondant aux frais d'inscription pour 85 € et 65 € d'avance sur scolarité.
- Réunion d'information : **28 juin 2018 de 9 h 30 à 16 h 30**
- Rentrée : à prévoir **septembre 2018 à 9 h 00**

B - Modalités d'inscription

Le détail des **PIECES A FOURNIR** est mentionné sur le dossier de candidature.

Pour tous les candidats présentant des particularités sur le plan familial ou médical, il est recommandé de fournir des pièces justificatives.

Si votre candidature est retenue après l'épreuve d'admission, nous vous demanderons de nous retourner la confirmation définitive d'inscription en 3^e année accompagnée d'un chèque de 150 € libellé à l'ordre de l'OGEC dont 65 € seront déduits des frais de scolarité, ou la confirmation de maintien sur la liste d'attente au plus tard pour le **21 juin 2018**.

Si votre candidature figure sur la liste complémentaire, nous vous demandons de nous transmettre la confirmation de maintien de votre candidature sur cette liste au plus tard pour le **21 juin 2018**.

Le dossier d'inscription complété et accompagné du chèque de 85 € (libellé à l'ordre de l'OGEC Ste Anne) correspondant aux frais d'inscription et des 65 € d'avance sur contribution est à retourner au plus tard au secrétariat du lycée pour le 10 juillet 2017.

En cas de désistement, l'avance sur contribution de 65 € sera restituée.

C - Tarifs

- **La contribution familiale (frais de scolarité) : 750 €**
- **A ce tarif, il convient d'ajouter :**
 - Frais de pré-sélection : 30 €
 - Frais d'inscription pour tous les étudiants : 85 €
- **Au moment de la confirmation d'inscription, il sera demandé** un chèque de 150 € qui correspond au 85 € de frais inscription et des 65 € d'avance sur la contribution familiale.
Le Solde sera payable en 9 mensualités d'octobre 2017 à juin 2018 par prélèvement automatique.
- **La cotisation APEL (facultative)**
La cotisation APEL n'est à verser que dans l'Etablissement où l'ainé est scolarisé. Cette cotisation est à payer à part avec la fiche d'inscription ou de ré-inscription.
- **La sécurité sociale étudiante (obligatoire)**
La poursuite de ses études dans l'enseignement supérieur oblige l'étudiant à s'inscrire au Régime Etudiant de la Sécurité Sociale.
Pour l'adhésion à ce régime, les informations et les imprimés seront transmis à la rentrée scolaire (courant septembre).
- **L'assurance individuelle accidents**
L'assurance individuelle accidents est souscrite pour tous les élèves et étudiants par l'établissement afin de couvrir les activités scolaires et extra-scolaires mises en place dans le cadre du projet éducatif. Il n'y a pas de cotisation supplémentaire.



DOSSIER D'INFORMATION

Diplôme de Conseiller en Economie Sociale Familiale

Session 2018-2019

CONTENU DE LA FORMATION

Pour les titulaires du BTS ESF, la formation comporte 540 heures d'enseignement en établissement de formation (20 semaines) et se déroule de septembre à juin et un stage professionnel de 560 heures (16 semaines) en site(s) qualifiant(s).

Horaires d'enseignement

Domaines de compétences	Total année
DC1 Connaissance des domaines majeurs de l'ESF	60 h
DC1 Insertion sociale et professionnelle dont surendettement	30 h
DC1 Méthodologie de recherche	50 h
DC2 Histoire du travail social Philosophie de l'action dans le domaine social Ethique, déontologie, Les principes de l'intervention sociale Le droit des usagers de l'action sociale	50 h
DC2 Sensibilisation aux concepts de psychologie et de psychanalyse Approfondissement de la connaissance des publics de l'action sociale	60 h
DC2 Intervention Sociale d'Intérêt Collectif (ISIC)	70 h
DC2 Intervention Sociale d'Aide à la Personne (ISAP)	70 h
DC3 Communication stratégique: Les écrits professionnels La communication orale	40 h
DC4 Connaissance des politiques et des institutions	60 h
DC4 Le partenariat Les concepts de médiation et négociation	30 h
Langue Vivante Etrangère	20 h



Dossier d'information Diplôme de Conseiller en Economie Sociale Familiale Session 2018-2019

EPREUVES DU DIPLOME

Tableau des épreuves auxquelles doivent se soumettre les candidats selon leur diplôme initial :
Le DECESF est composé de 8 domaines de compétences, dont 4 acquis en BTS ESF.

Epreuves du DECESF		BTS ESF	DUT (CS)	DE ASS	DE ES	DE ETS	DE EJE
BTS ESF	DC1A « Conseil et expertise technologiques »		X	X	X	X	X
	DC1B « Mise en œuvre de conseils et expertises technologiques »		X	X	X	X	X
	DC2C « ICAF et méthodologie de projet »		X		X	X	X
	DC4A « Connaissances des politiques sociales »						
DE CESF	DC1C « Mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel du C.E.S.F. »	X	X	X	X	X	X
	DC2AB « Dossier de pratique professionnelle concernant l'ISIC et l'ISAP »	X	X	X	X	X	X
	DC3 « Elaboration d'une communication professionnelle à l'intention d'un destinataire ciblé »	X					
	DC4 B « Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles »	X	X	X			